



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr

Congrès Départemental Mirabel Le 14 décembre 2019

Avant de commencer nos travaux madame LAGARDE, Présidente du comité 82, donne la parole à messieurs Jacques PAUTRIC, Maire de Mirabel, qui nous accueille aujourd'hui et à Jean LONGUEVILLE président de la pétanque de Mirabel.

Allocution de monsieur Jacques PAUTRIC, Maire de Mirabel

Madame la présidente du comité départemental de pétanque accompagnée des membres du bureau,
Monsieur le président de l'Omeps,
Monsieur le Directeur Sportif du Comité de Tarn-et-Garonne,
Mesdames et Messieurs les Présidents, Vice-Présidents, Trésoriers et secrétaires de clubs,
Mesdames et Messieurs les élus,
Pour n'oublier personne : Chers amis

Pour nous Mirabelais, c'est un honneur mais également un plaisir de vous accueillir, ici, dans cette salle des fêtes pour votre congrès départemental.

Je souhaiterais saluer chaleureusement les organisateurs de ce congrès : j'adresse donc mes remerciements à Jeannot LONGUEVILLE et à toute son équipe pour leur investissement au sien de notre association Mirabelaise mais aussi pour avoir repris le flambeau que leur avaient transmis successivement Fernand DELMAS, Christian DIAZ et Jean-Paul LINSTRUISEUR.

Chaque fois que j'ai assisté à une assemblée générale ou à un congrès dans une commune Tarn-et-Garonnaise, systématiquement, tous mes collègues ont dépeint leur commune comme étant la plus belle du territoire ; ils ont sûrement raison, mais il n'y a qu'une commune en Tarn-et-Garonne qui puisse revendiquer sa beauté. C'est bien la nôtre puisque c'est écrit sur notre carte d'identité : MIRA ! BEL ! « Regarde ; c'est beau » !

Permettez-moi de vous la présenter rapidement,

Mirabel a été fondée par le compte Alphonse POITIERS de Toulouse au milieu du XIII^{ème} siècle.

D'une superficie de 3 210 hectares, notre commune est fière de pouvoir compter dans son tissu économique quelques entreprises dont la réputation n'est plus à faire : Pruneaux CABOS, l'usine Mirabel Emballages (anciennement Ets ARANDJLEVIC), garage SEMEDANISSE qui a une antenne SEMA à Montauban, la distribution de produits pétroliers avec les Ets DELMAS, j'en passe mais la vocation première de notre commune est essentiellement agricole et elle possède aussi et encore des élevages ovins et bovins de taille conséquente.

Sur la partie des coteaux la plus ensoleillée, l'arboriculture domine (pommes, prunes, poires, pêches,

nectarines sans oublier le chasselas et bien évidemment le célèbre et non moins délicieux melon des coteaux de Mirabel) : que du soleil et des vitamines que je vous invite à déguster le moment venu !

Rien d'étonnant, donc, à ce que notre population progresse tous les ans et que nous approchions des 1 100 habitants.

Mirabel fait partie de ma communauté des Communes du Quercy Caussadais, du Canton du Quercy Aveyron, dont le chef-lieu est Albias, et du pays Midi-Quercy (drôle de mille-feuilles administratif, mais pourquoi faire simple...)

Une quinzaine d'associations œuvrent au quotidien dans une parfaite harmonie, pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens ; je citerai bien sûr le club des aînés, ceux du football, de tennis, de chasse, de belote, l'association des jeunes, notre comité des fêtes qui propose tous les samedis soir de fin octobre à mi-avril depuis plus de 35 ans des bals musettes pour les plus anciens et je terminerai cette liste avec l'association de pétanque Mirabelaise qui vous accueille aujourd'hui.

Comme vous tous dans cette salle, ses licenciés encouragent le respect, la tolérance, la solidarité, l'esprit d'équipe, la sympathie, la joie de vivre ensemble et concourent ainsi à la cohésion sociale.

La pétanque, sport de compétition et de loisirs par excellence, incarne tout à fait ces valeurs qui sont les nôtres et qui nous rassemblent.

J'aurai aussi pu vous parler de l'hospitalité et de la convivialité Mirabelaise, mais cela, on n'en parle pas, on la découvre et on l'apprécie : tout simplement.

Voilà en quelques coups de pinceau une brève esquisse de notre commune où il fait bon vivre, où la qualité de vie n'est pas un vain mot ; tant et si bien que lorsqu'on parle de bouchon à Mirabel, il ne s'agit pas de bouchons Lyonnais ou de bouchons routiers, peut-être un peu de bouchons de liège ou de champagne mais surtout de bouchons que tous nos pétanqueurs (féminines et masculins) s'efforcent de faire, en semaine ou le week end et nous savons tous qu'il s'y appliquent.

J'espère ne pas avoir été trop bavard et vous remercie de m'avoir écouté.

Bon Congrès à tous.

Allocution de monsieur Jean LONGUEVILLE, président de la Pétanque de Mirabel.

Je n'ai pas grand-chose à rajouter.

Je suis très heureux de vous accueillir à Mirabel, et vous souhaite un bon congrès et une belle soirée.

Introduction de la Présidente

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, je tiens à remercier monsieur le maire de Mirabel et son conseil municipal qui ont permis que notre congrès départemental se déroule aujourd'hui dans cette salle.

Ensuite, merci également à monsieur LONGUEVILLE président de la pétanque de Mirabel, à tous les membres du club et aux bénévoles qui ont mutualisé leurs énergies afin que nos travaux se déroulent dans de très bonnes conditions.

Un grand merci aussi à la mairie de Montauban, à l'OMEPS, au conseil départemental, au conseil régional, à madame la Députée, au CDOS et à nos sponsors pour leur soutien car il faut bien reconnaître que grâce à leurs aides financières et logistiques la pétanque et nos clubs contribuent bien au-delà de la pratique sportive au lien social et à la solidarité.

L'année 2019 ne nous aura pas épargné. Des dirigeants, des licenciés, des amis, des parents, nous ont quittés brutalement suite à ce que l'on appelle pudiquement une longue maladie, et, à cette occasion, j'aurai une pensée toute particulière pour notre arbitre départemental Jean-Pierre MURADOR.

Je suis sûre que de là où ils se trouvent, tous regardent avec bienveillance l'ensemble des personnes qui compose aujourd'hui notre grande famille. Aussi, tous ces départs nous imposent de réfléchir aux priorités et aux valeurs que nous voulons voir mises en œuvre. N'attendons pas un départ pour nous rendre compte que nous avons à côté de nous des personnes qui comptent et ne gâchons pas le plaisir d'être ensemble et de se retrouver pour des moments conviviaux par de vaines et puérides querelles.

N'oublions jamais qu'il ne s'agit que de pétanque et que l'importance doit être accordée à l'Humain avant toute chose.

Aussi, pour toutes celles et ceux trop tôt disparus je vous demande de vous recueillir quelques instants.

Le nombre de clubs affiliés en Tarn et Garonne est de 85

Le nombre de clubs présents et/ou représentés est de 62 à l'ouverture de ce congrès à 14h30.

76 sociétés ont émargé au total. Les clubs Pétanque Arduisienne, Boule d'Or de Castel, Pétanque Canalaise, Pétanque Montesquieu, Pétanque Finhan, Pétanque Lunéloise, Pétanque Lacourtoise, Piquecos Pétanque, Pétanque Malausaine, sont absents.

Le quorum étant atteint, je déclare ouvert le 69^{ème} congrès départemental de pétanque et de jeu provençal de Tarn et Garonne.

En conformité avec nos statuts je vous rappelle que la représentation des clubs à l'assemblée générale de cette instance est obligatoire et qu'en cas d'empêchement le club absent peut se faire représenter ou donner pouvoir à un autre président de club.

Mesdames, Messieurs, l'année 2019 s'achève et aura été pour les membres du comité et pour moi même une année très éprouvante moralement.

En effet, même si les actions et le travail demeurent les meilleurs moyens de réussir ce que nous souhaitons réaliser, faut-il encore avoir envie d'entreprendre, car, entre dénonciations, allusions, propos virulents, accusations infondées, lettres anonymes, je peux vous assurer qu'il faut avoir la foi et la passion chevillées au corps pour continuer d'aller de l'avant.

Je suis consciente que rien n'est simple et que la critique est facile mais chacun de nous nous doit être conscient de la portée de ses actes et de ses propos.

A la pétanque et au jeu provençal, comme dans l'ensemble des autres disciplines sportives ou associations, les dirigeants bénévoles, vous le savez, n'ont rien à gagner sinon des coups, des remarques voire des insinuations de ceux qui ne pensent pas comme eux mais qui se gardent bien de prendre la moindre responsabilité.

Bien sûr nous commettons tous des erreurs moi la première sinon je resterais accrochée à mon auréole et ma vie ne serait pas drôle, être parfaite, mais quelle horreur! et je reste persuadée que les leçons des échecs sont les meilleurs gages des réussites futures.

Cependant, l'ensemble des membres du comité a tout de même été très perturbé par toutes ces critiques, ces délations faites à tort ou à raison, ces non-dit ou ces non fait mais a continué à avancer avec détermination dans l'intérêt de la pétanque et du jeu provençal.

Et je réfute ceux qui disent que nous ne faisons rien. Ceux-là, croyez moi ne font pas grand-chose, leur action se cantonne à faire du populisme et surtout à ne pas rechercher l'intérêt général.

En effet, afin de remplir au mieux le mandat pour lequel vous les avez élus, les membres du comité ne sont pas restés les mains dans les poches. Au-delà de leurs tâches administratives devenues au fil des temps de plus en plus nombreuses voir complexes et toujours sujettes à critiques, vous avez pu les croiser sur les terrains, lors des qualifications de secteurs, de championnats départementaux, CDC... et échanger, si besoin, avec eux. Ils ont également assuré les déplacements, la logistique et le coaching de vos équipes sur les championnats régionaux et les championnats de France.

Toutes et tous, dans la mission qui était la leur, ont donné le meilleur d'eux-mêmes et de leur temps au détriment bien souvent de leur famille et/ou de leurs plaisirs personnels. Alors à ce titre, soyez leur reconnaissants et respectueux.

Les divers rapports que vont développer respectivement mes collègues vont vous assurer du détail des actions de manière complète et précise pour une grande transparence sur le travail accompli tout au long de l'année.

Notre objectif premier est bien sûr de rassembler et de réunir autour d'un même projet, d'un même but, les présidents, les licenciés et joueurs du département afin d'avoir bien sûr des résultats mais aussi de donner de notre comité la meilleure image tant sur le plan administratif que sportif.

Votre travail dans les secteurs y contribue fortement et la cohérence de notre ligne de conduite y contribue également. L'une ne va pas sans l'autre: sans cadre, sans règle pas de cohérence.

L'an passé, je vous avais annoncé que la saison 2019 serait une année au fonctionnement bouleversé, d'une part par la mise en place du calendrier unique et avec des phases qualificatives départementales à un tour et un championnat régional regroupant les 13 départements d'Occitanie et d'autre part, avec les nouvelles règles fédérales en matière de tenue. Le respect de cette dernière réglementation n'a pas été

simple à faire appliquer. En effet, le comité avait fait le choix d'une tolérance modérée, mais là encore, nous avons été victime, une fois de plus, d'une dénonciation auprès de la fédération, et nous avons été obligé de faire appliquer strictement le règlement en cours.

Le CNDS a aussi subi un grand chamboulement. En effet, il est désormais piloté par la Fédération qui juge, elle-même, les dossiers déposés. Désormais il n'existe plus d'instance décentralisée pouvant défendre vos dossiers (CDOS, comité...). Telle est la volonté de la nouvelle agence du sport et du Ministère.

2020, verra aussi des changements. En effet, le ministère des sports, aux dernières olympiades, a décidé que les années électorales des Fédérations, des comités régionaux et des comités départementaux, devront se faire dans l'année effective.

Ce qui veut dire, que, le Congrès National étant en décembre, le Comité Régional en Novembre, le congrès départemental aura lieu en octobre. Par conséquent, si, on considère que Juillet et Août sont des mois de vacances, il ne reste plus que six mois, pour préparer le mandat à venir et les prochaines élections.

Progressivement, la nouvelle approche sportive voulue par la fédération prend racine. Il est certain que passer d'une pratique loisirs à une pratique sportive n'est pas sans écueil. Provoquer des changements dans un contexte bien établi ne se fait pas sans heurter les sensibilités et les habitudes mais je pense très sincèrement que c'est pourtant le prix à payer pour que la pétanque et le jeu provençal s'inscrivent durablement dans le concert des grandes disciplines sportives.

La forte médiatisation de notre sport doit nous amener à prendre conscience du fossé existant entre ce que l'on donne à voir lors des retransmissions télévisées et nos organisations lors de nos compétitions départementales, régionales et nationales.

Parler, informer, expliquer, communiquer sont autant de principes qui permettent la meilleure mise en œuvre de ce que nous voulons et de ce que nous souhaitons.

En termes de communication, comme promis, nous avons effectué de gros efforts et nous allons continuer sur cette voie en essayant bien évidemment de nous améliorer. Depuis hier, vous pouvez consulter sur notre site les relevés de décisions de la Fédération.

Notre fonctionnement n'est pas immuable et je vous invite donc à formuler des idées ou des projets qui seront étudiés avec attention tant en commission qu'en réunion de comité.

Le comité a toujours besoin de vous, de vos clubs et de vos licenciés. Vous êtes des chevilles ouvrières irremplaçables et je compte sur vous tous pour les chantiers à venir mais aussi pour votre travail au quotidien dans lequel vous aimez vous réaliser et pour le combat inlassable que vous menez pour faire vivre aux mieux la pétanque et le jeu provençal. Et, malgré vos erreurs, nos erreurs, malgré vos doutes, nos doutes c'est tous ensemble que nous sommes évidemment beaucoup plus forts.

Car, chacun de nous n'est rien ou pas grand-chose sans les autres. Nous avons tous besoin des uns et des autres, à la fois pour continuer et pour réussir dans le domaine qui nous rassemble et pour lequel nous travaillons tous, bénévolement, celui du développement et de l'avenir de la pétanque et du jeu provençal.

Pour finir, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2020, qu'elle vous apporte la santé en priorité et ensuite qu'elle voie la réussite de tous vos projets.

Je vous remercie de votre attention.

Approbation du compte rendu de congrès du 15 décembre 2018

Le compte rendu du 68^{ième} congrès départemental, n'apportant aucune remarque, est approuvé à l'unanimité.

Bilan moral

Monsieur Thierry TOSATO, Secrétaire Général,

Bonjour mesdames ; bonjour messieurs.

En charge du poste de secrétaire général depuis le dernier congrès, je vais avoir le plaisir de vous présenter le compte-rendu des activités du Comité Départemental pour la saison écoulée. Je vais essayer d'être le plus précis possible, sans toutefois vous ennuyer.

Au cours de ces douze derniers mois, le Comité Directeur s'est réuni :

9 fois en séance de travail.

4 réunions d'information au cours desquelles tous les présidents ont été conviés se sont déroulées à l'hôtel Villenouvelle de Montauban. Durant ces réunions, des échanges intéressants ont eu lieu, notamment autour du sujet brûlant qui a suscité moult commentaires, je veux parler de l'habillement à adopter pour les différents championnats des clubs et qualificatifs. Souhaitons que ce problème des tenues ne soit plus qu'un mauvais souvenir, et que nous débiterons 2020 plus sereinement de ce côté-là avec un respect de la règlementation en vigueur.

Lors de la réunion des présidents du 20 septembre, Patrick GRIGNON, patron des arbitres au sein de la Fédération, nous a fait l'amitié de venir répondre aux questions de l'assemblée.

Nous avons également organisé 3 réunions de secteur dans l'ordre Est ; Nord et Sud, pour entendre vos doléances et essayer de vous apporter des réponses. Seul le secteur Ouest n'a pas été réuni, faute de temps.

Cela fait beaucoup de réunion à caser tout au long de l'année pour nous comité, mais nous pensons également aux présidents de clubs qui n'ont pas forcément toujours le temps de se déplacer.

A mon sens les réunions infos présidents et les réunions de secteur font peut être un peu double emploi. Nous entendons souvent les mêmes choses. Peut-être les réunions de secteur sont-elles suffisantes, en responsabilisant réellement le président du secteur, afin qu'il organise en amont des réunions préparatoires.

Pour ceux qui désirent consulter, les comptes rendus de ces réunions, ils sont diffusés sur le site du CD.

Tout bon compte-rendu ne serait pas ce qu'il est sans sa cohorte de chiffres.

Concernant ce que nous pouvons appeler le côté administratif.

Nous enregistrons en 2019 la perte des clubs suivants : la boule Dieupentalaise et les Joyeux boulistes Bourretois. Ce qui porte le nombre de société à 85 contre 87 en 2018.

Deux clubs n'ont pas officiellement cessé leurs activités, il s'agit de Monbéqui, qui ne s'est pas affilié en 2019. Et le club de Esparsac, qui lui s'est affilié, mais n'a demandé aucune licence.

La création de 3 sociétés pour 2020, La pétanque sportive Gimatoise ; l'Amicale Pétanque Reyniésienne ; plus éventuellement l'AS Vaïssac pétanque (dont nous attendons toujours la confirmation), nous amènera à 87 ou 88 clubs en 2020.

Pour ce qui est du nombre de licences, nous sommes passés de 3436 en 2018 à 3408 pour 2019, soit une perte de 28 licenciés.

Répartition par catégories :

- Féminines : 512
- Masculins : 2698
- Jeunes juniors, cadets, minimes, benjamins : 198.

Nous pouvons penser que les 26 séniors manquant, ont avancés dans l'âge et représentent une partie des 29 vétérans supplémentaires.

Ces chiffres nous démontrent que le problème reste entier au fil des ans, c'est la catégorie jeune qui s'amenuise.

Souhaitons que les efforts conjugués entre les éducateurs dans les écoles de pétanque ; les parents et grands-parents qui tentent de transmettre leur passion et le travail du CD, je pense là aux conventions

passées cette année avec les collègues INGRES et OLYMPE de GOUGE, également avec la société INGREGO et la base de Loisirs de St Nicolas de La grave, pour des séances de découverte de la pétanque.

Dans le cadre de ces manifestations, nous avons reçu un stage Franco-Allemand regroupant les équipes nationales qui s'est déroulé du 29 juillet au 04 août.

Tout cela associé au développement de la pétanque handisport en liaison avec la DDSPP, séance associant une personne handicapée et une personne valide, amènerons leur lot de nouveaux licenciés.

Nous avons également eu le plaisir de recevoir le stage national de sport adapté au boulodrome de Montauban du 8 au 12 mai.

Je voudrais préciser, que c'est notre directeur administratif et financier Laurent ROUGIER qui est à l'initiative, de toutes ces conventions et manifestations. Pour cela il s'est entouré d'un groupe d'animateur, que nous remercions chaleureusement Céline RICHARD ; Noël BEDOS ; Raphaël JASO et Philippe DELRIEU.

Pour clore ce chapitre licence, je vous informe qu'une permanence pour le dépôt et le retrait de vos licences sera mise en place tous les vendredis de 9h30 à 12h00 en bas dans le bureau des commissions pour les responsables de clubs qui ne pourraient pas monter à l'étage, les autres jours de la semaine, les licences peuvent toujours être déposées au secrétariat aux horaires d'ouverture.

Vous aviez certainement lu dans un compte-rendu de réunion que la Fédération voulait augmenter le prix de la licence, d'un euro en 2020 et d'un euro en 2021. Finalement pour 2020 le prix reste le même, mais 2021 verra probablement une augmentation de deux euros.

Le CRO, quant à lui réfléchi à une augmentation de 0,50 euros pour alimenter la commission sportive.

Nous en saurons certainement plus après le congrès national.

Tout au long de la saison 2019, les rendez-vous ont été nombreux.

Le 20 janvier, 110 doublettes sont venues en découdre pour la première journée du Trophée Femina qui s'est déroulé au boulodrome du marché gare.

Le 10 mars, organisation de la journée de la femme. 20 équipes engagées avec cette année de nouveaux ateliers pour combler ces dames amoureuses de la petite boule. Ce qui n'est pas une mince affaire.

La présidente de la commission féminine reviendra avec plus de détails sur ces 2 compétitions.

La coupe de France a débuté le 17 mars, avec 54 clubs engagés.

A l'issue du premier tour, les 27 clubs ayant perdu constituaient la coupe de l'amitié.

Concernant les championnats des clubs.

Niveau départemental.

A Pétanque

Féminin : 45 équipes engagées, représentant 35 clubs répartis dans 4 divisions.

Open : 156 équipes engagées représentant 68 clubs répartis dans 5 divisions.

Vétérans : 84 équipes engagées représentant 49 clubs répartis dans 3 divisions.

Au Jeu Provençal

38 équipes engagées représentant 26 clubs répartis dans 2 divisions.

Niveau régional.

A Pétanque

Féminin : 2 équipes engagées, Le Clos de Lauzun et Montbartier.

Open division 1 : 2 équipes engagées Montpezat de Quercy et L'USM Pétanque.

Open division 2 : 2 équipes engagées Castelsarrasin et Montbartier.

Au Jeu Provençal

Huitième de finale les 14 et 15 septembre réparti sur 4 sites.

3 équipes qualifiées, Montbartier devait se rendre à Samatan (32), quant à Moissac et l'USM rendez-vous à Castanet Tolosan (31)

Quart de finale et demi-finale les 28 et 29 septembre à La Tour du Crieu (09)

2 équipes qualifiées après les quarts, Montbartier et l'USM.

Niveau national

A pétanque

Open division 3 : 1 équipe engagée Moissac

Au Jeu Provençal

Pour la première fois de son histoire, le CDC de Jeu Provençal connaissait une issue nationale. De plus il revenait au CD82 d'organiser le CNC les 1^{er}, 2 et ,3 novembre au boulodrome de Montauban. Et cerise sur le gâteau, l'USM Montauban était présent parmi les 14 clubs qualifiés.

Les présidents des commissions féminine et compétitions, reviendront en détail sur les résultats, de la coupe de France ; de la coupe de l'amitié et de tous les championnats des clubs.

Poursuivons avec les qualifications pour les différents championnats régionaux et nationaux.

A pétanque

Chez les féminines

Tête à tête les 6 et 7 avril :

105 joueuses engagées.

Championne TetG : Céline RICHARD de Meuzac qualifiée pour le C de F à Dijon les 31 août et 1^{er} septembre, où elle s'inclinera en 32^{ème} de finale.

Vice-championne : Léa RICOUS de l'EBC Castelsarrasin qualifiée pour le CRO à Béziers le 25 mai, où elle ne passera pas les deux parties de poule.

Vainqueur du barrage des perdantes des ½ finales : Isabelle DUGUET de Laguépie également qualifiée pour le CRO à Béziers où elle perdra en barrage.

Doublettes les 27 et 28 avril :

70 équipes engagées.

Championnes : Carole DELRIEU associée à Patricia DEQUATREMARD du Clos de Lauzun qualifiées pour le C de F à Rumilly les 6 et 7 juillet, où elles s'inclinent en 16^{ème} de finale.

Vice-championnes : Nathalie GAYRAUD et Marie WEISS également du Clos de Lauzun, qualifiées pour le CRO à Villefranche de Rouergue le 2 juin où elles perdent en 8^{ème} de finale.

Vainqueur du barrage des perdantes des ½ finales : Régine CABROL et Nicole TACCON de Labastide Saint Pierre également qualifiées pour le CRO à Villefranche de Rouergue, où elles perdent en ¼ de finale.

Triplettes les 13 et 14 avril.

42 équipes engagées.

Championnes : Aline JASO; Aurélie LADRAT associées à Mélissa SUCHET de l'EBC Castelsarrasin, qualifiées pour le C de F à Saverdun le 20 et 21 juillet, où elles ne passeront pas les deux parties de poule.

Vices championnes : Valérie CHABRY; Lætitia KIELAU associées à Jacqueline LEOMAND de Saint Loup, qualifiées pour le CRO à Villefranche de Rouergue le 30 mai où elles ne passeront pas les deux parties de poule.

Vainqueur du barrage des perdants des ½ finales: Valérie CANCES; Valérie LE BELLEC associées à Danielle PONSET, de Saint Antonin également qualifiées pour le CRO à Villefranche de Rouergue où elles s'inclineront en 8^{ème} de finale.

Doublettes Mixtes les 11 et 12 mai.

228 équipes engagées.

Champions : Cindy GALLOIS et Anthony TAISANT, de Montpezat de Quercy qualifiées pour le C de F à Limoges les 29 et 30 juin où elles perdront en barrage.

Vice-champions : Régine CABROL et Philippe GLAUDY (Steeve) de Labastide Saint Pierre, qualifiés pour le CRO à Béziers le 26 mai où ils ne passeront pas les deux parties de poule.

Vainqueur du barrage des ½ finale : Sabrina DEVIC et Alexandre TARTAGLIA De Piquecos également qualifiés pour le CRO à Béziers, où ils perdront en poule.

Chez les masculins.

Tête à Tête les 27 et 28 avril.

304 joueurs engagés.

Champion : Sony EVEN de Montpezat de Quercy qualifié pour le C de F à Rumilly les 6 et 7 juillet, où il s'inclinera en 16^{ème} de finale.

Vice-champion : David ROUGE de Moissac qualifié pour le CRO à Villefranche de Rouergue le 2 juin, où il perdra en ½ finale.

Perdants des ½ finales : Houston LEVY de l'EBC Castelsarrasin et Frédéric SARTRE de Labastide du Temple, également qualifiés pour le CRO à Villefranche de Rouergue, où ils perdront tous les deux en 8^{ème} de finale.

Doublettes les 6 et 7 avril.

258 équipes engagées.

Champions : David et Dominique ROUGE de Moissac, qualifiés pour le C de F à Dijon les 31 août et 1^{er} septembre, où ils s'inclineront en 16^{ème} de finale.

Vice-champions : Stéphane BASCIANO et Ludovic BROCH de Malause qualifiés pour le CRO à Béziers le 25 mai, où ils perdront en barrage.

Vainqueur du barrage des perdants des ½ finales : Michel ANTONIOLLI et Claude GOURGES de Garganvillar, également qualifiés pour le CRO à Béziers, où ils échoueront en ½ finale.

Triplettes séniors les 13 et 14 avril.

151 équipes engagées.

Champions : Georges et Sony EVEN associés à Michel HUBERT de Moontpezat.

Vice-Champions : José HEBRARD; Jessy KIELAU associés à Oscar SYLVA de l'Élan Player's Caussade. Les deux formations sont qualifiées pour le C de F à Fréjus les 22 et 23 juin où ils échoueront tous les deux en barrage.

Perdants des ½ finales : d'un côté Ludovic CANO; Claude OHL et Teddy PAYET de Lavit; de l'autre, Ephraïm DURK; Giovanni RICARDO associés à Sylvain TOUYA de l'EBC Castelsarrasin.

Les deux équipes sont qualifiées pour le CRO à Villefranche de Rouergue le 30 mai.

Au CRO

L'équipe de Lavit sera éliminé en ¼ de finale.

Ephraïm DURK; Giovanni RICARDO et Sylvain TOUYA, perdant des ½ finales, sont qualifiés pour le C de F à Fréjus, où ils perdront en Barrage.

Triplettes Promotions les 18 et 19 mai.

191 équipes engagées.

Champions : Christian BERGER. Pascal CALCAGNO et Claude MONCUQUET, de l'Élan Player's Caussade, qualifiés pour le C de F à Charnay les Macon les 13 et 14 juillet, où ils s'inclineront en 8^{ème} de finale.

Vice-champions : David LE MANCHEC; Jason VANTHOURNOUT et Yannick VETTOREL de Montpezat de Quercy, qualifiés pour le CRO à Villefranche de Rouergue le 1^{er} juin où ils échoueront en 8^{ème} de finale.

Vainqueur du barrage des perdants des ½ finales : Jean-Pierre CANIAC; Alain MONCOSI et Patrick ROSTIROLLA de Verdun, également qualifiés pour le CRO à Villefranche de Rouergue, où perdront les deux parties de poule.

Triplettes Vétérans les 24 et 25 avril.

105 équipes engagées.

Champions : Jacques MARZINOTTO. Jean-Claude MIRAMONT et Angelo VENDRAME de Saint Étienne de Tulmont, qualifiés pour le C de F à Charnay les Macon les 10 et 11 juillet, où ils s'inclineront en barrage. Je profite de ce moment pour que nous ayons tous une pensée pour notre ami Jacques MARZINOTTO à qui nous souhaitons le meilleur pour les jours à venir.

Vice-Champions : Christian DOUSTIN; Serge LARROQUE et René MURATET de Valence d'Agen, qualifiés pour le CRO à Villefranche de Rouergue le 31 mai, où ils échoueront en ¼ de finale.

Vainqueur du barrage des perdants des ½ finales : Bernard FRANCOIS; Louis et Claude LARROQUE de Loubéjac également qualifiés pour le CRO à Villefranche de Rouergue, où ils perdront en ½ finale.

Je vais rallonger mon compte-rendu d'une dizaine de mètres pour les résultats du Jeu Provençal.

Doublettes provençal les 4 et 5 mai.

107 équipes engagées

Champions : Loïc LAVILLEDIEU et Thierry MATA de la Moissagaise qualifiés pour le C de F à Castelnauary les 6; 7 et 8 septembre, où ils s'inclineront en 32^{ème} de finale.

Vice-Champions : Jean-Pierre RAULY et Thierry TOSATO de L'USM Pétanque.

Également qualifiés pour le C de F à Castelnaudary, où ils ne passeront pas les deux parties de poule.
Perdants des demi-finales : Nicolas PORCHERON et Frédéric SARTRE de Labastide du Temple, ainsi que Michel RENARD associé à Serge SCHMITT de la Moissagaise.

Vainqueurs du barrage des 1/4 de finale : Benjamin AUBERT et Damien FARRUGIA de Saint Étienne de Tulmont.

Ces 3 équipes sont qualifiées pour le CRO à Marvejols les 15 et 16 juin.

Ces formations échoueront en 1/4 de finale pour Labastide du Temple, en poule pour Saint Étienne de Tulmont et en 8ème de finale pour la Moissagaise.

Triplettes provençal les 20 et 21 avril.

67 équipes engagées

Champions : Fabien et Stéphane CALDERAN associé à Thierry COMBRIER de la pétanque du Marignan à Montauban. Hélas suite à un problème de santé, Fabien CALDERAN ne pourra pas participer à ce Championnat.

L'équipe sera remplacée par la formation de Villemade composée de Éric IACUZZO, Christophe LAFON et Yannick VIDAL. Équipe qui elle aussi déclarera forfait sur blessure, en cause Yannick VIDAL qui est un peu « mou du genou ».

Finalement participeront au C de F dans notre belle cité d'INGRES les 26; 27 et 28 juillet :

Les vices champions :

Frédéric BRIOIS; Franck CLEMENT associé à Gérard GLEIZES du Clos de Lauzun, qui ne sortiront pas de leur poule à Montauban.

Et les vainqueurs du barrage des 1/2 finale : Éric LADOUX; David ROUGE et Jérôme SENAC de la Moissagaise qui eux, s'incline en 32^{ème} de finale.

De leur côté, Franck FERRANDO; Yohan NAVARRO et Jérôme RIVIERE de Montbartier, Éric BACCARO; Alexandre DELLUC et Nicolas METEAU de Garganvillar, ainsi que Philippe DARMAGNAC, Guy GASC associé à Denis LAGARDE de Saint Martial participaient au CRO à La Tour du Crieu les 8 et 9 juin.

Les équipes de Saint Martial et de Montbartier échoueront en 8^{ème} de finale.

Les joueurs de Garganvillar ne sortiront pas de leur poule.

Félicitations à tous ces protagonistes, qui ont fait sans en douter de leur mieux pour hisser haut les couleurs de notre département lors de tous ces championnats.

Je laisse le soin au président de la commission jeunes de vous donner en détail les résultats de leurs championnats.

Merci à tous les clubs qui ont été volontaires, pour recevoir les équipes et organiser les journées qualificatives dans les secteurs.

Suite à notre dernière réunion du CD qui a eu lieu le 28 novembre, et dont vous pourrez lire le compte-rendu dès que je l'aurai rédigé mais pas avant, voici les lieux où vont se dérouler les qualificatifs dans les secteurs en 2020.

Tous ces prétendants, feront l'objet d'un contrôle des infrastructures par la commission technique du CD.

Type	Date	Nord	Est	Sud	Ouest
		Lieu	Lieu	Lieu	Lieu
Tête à tête féminin	samedi 4 avril	Espoir Caussade		USM	
Doublette masculin		Cazes Mondenard	Espoir Caussade	USM	Lavit
Triplette JP	samedi 11 avril	ASM Cours Foucault			
Triplette féminin	samedi 18 avril	Elan Player's Caussade		USM	
Triplette masculin		Moissagaise	Elan Player's Caussade	USM	Beaumont
Triplette vétéran	mercredi 22 avril	Moissagaise	Albias	Montech	Valence
Doublette féminin	samedi 25 avril	Les Barthes		ASM	
Tête à tête masculin		Les Barthes	Albias	ASM	Lavit
Doublette JP	samedi 2 mai	St Martial Cours Foucault			
Doublette mixte	samedi 9 mai	EBC	St Antonin	Falguères	St Nicolas
Doublette jeunes	dimanche 10 mai	St Loup (sous réserve)			
Triplette promotion	samedi 16 mai	Cazes Mondenard	Laguëpie	Montech	La Magistère
Triplette jeunes	dimanche 17 mai	EBC			

Comme je vous le disais plus en amont, les 26; 27 et 28 juillet nous avons eu l'honneur d'organiser le championnat de France triplete Jeu Provençal.

Lourde tâche, confiée à un groupe de bénévoles motivé, aguerri et enthousiaste. Nous n'avons pas failli, et de l'avis d'une très grande majorité de participants, réalisé un très beau championnat.

Notre cadre du Cours Foucault y est bien évidemment pour quelque chose, car il séduit pratiquement toutes les délégations qu'elles soient habituées ou nouvelles.

La pluie du samedi matin n'a pas réussi à perturber le bon déroulement de ce championnat.

Je voudrai adresser au nom de tous les membres du CD, un très grand merci à tous nos partenaires qui nous aident, financièrement et matériellement. La municipalité de Montauban; le conseil départemental; le Conseil Régional d'Occitanie; le CRO; le CDOS; la commission Territoriale de Midi-Pyrénées et tous nos partenaires locaux.

Un grand merci plus particulier à tous les bénévoles qui œuvre durant plus d'une semaine de la mise en place au rangement. Je ne les citerai pas de peur d'en oublier, ils se reconnaîtront, encore merci à eux, car sans leur aide tout cela n'existerait pas.

Après 2013 et 2016 Valence d'Agen accueillait pour la troisième fois le Trophée des Villes. Réparti sur deux sites, la Halle Jean BAYLET et le boulodrome, cette belle manifestation regroupant 32 équipes s'est déroulée sans accrocs.

La logistique exceptionnelle mise en place a permis à tous, participants et spectateurs de passer un excellent WE.

Vainqueur du Trophée : Clermont-Ferrand (Suchaud; Puccinelli; Beulama et Chapeland)

Finaliste : Toulouse

Vainqueur du Grand prix : Valence (Caillot; Ferreira; Garin; Guilhot)

Finaliste Fréjus

Vainqueur du concours de tir de précision ; M. Desport de Périgueux

Finaliste : M. Cazes d'Auch.

Vous pourrez voir ou revoir l'ensemble de cette compétition du 24 décembre au 1^{er} janvier tous les jours à 14h00 sur la chaine l'équipe 21.

Le challenge souvenir Jean-Michel BEUCHER, s'est déroulé cette année du 26 Octobre au 8 décembre.

En triplettes mixte, les 4 tours qualificatifs ont enregistré respectivement, 63; 95; 88 et 97 engagements, soit un total de 343 équipes contre 282 en 2018. (+61)

24 qualifiés pour la finale du 8 décembre.

Vainqueurs : Maëva RICHARD; Jean EVEN associé à Delson BOULANGER.

J'achèverai ce tour d'horizon par quelques infos pour la saison 2020.

- Journée de la femme le 8 mars
- Le Trophée Fémina n'aura pas lieu en 2020. En raison de la création trop tardive de la commission féminine au sein du CRO.
- Sortie du calendrier courant janvier
- Obtention de quelques équipes supplémentaires pour les championnats régionaux.
 - 1 en triplettes séniors
 - 1 en doublettes séniors
 - 1 en Tête à Tête séniors
 - 1 en doublette féminin
 - 1 en triplettes vétérans
- Pour ces qualifications, nous passons de 2 à 3 équipes qualifiées au CRO.
- Organisation du championnat de France pétanque doublettes mixte les 27 et 28 juin 2020 à Montauban, je lance d'ors et déjà un appel aux bénévoles.

En espérant ne pas avoir été trop soporifique, je vous remercie pour votre attention.

Bilan financier 2019

Présenté par Alain GAZAGNES, Trésorier Général

Mesdames, Messieurs,

Je vais vous présenter le bilan financier 2019.

Malgré les efforts et améliorations que nous avons pu apporter, certains penseront encore que des disfonctionnements subsistent dans la gestion et le bon fonctionnement.

Cette année les vérificateurs aux comptes ont été pointilleux et à juste raison. Je remercie Mr KERGOULAY Claude et Mr FALLIERES Eric de m'avoir contrôlé, pointer des remarques pour l'intérêt du comité et vous attester de sa bonne gestion.

Vous avez certainement pris connaissance des bilans financiers de l'année 2019, arrêtés à la date du 30 novembre, documents que vous avez dans le livret fourni à votre arrivée.

La gestion 2019 est donc la suivante :

Recettes	463 063.81 €
Dépenses	454 225.57 €
Excédent	8 838.24 €

C'est excédent est dû :

- A une meilleure gestion du comité par des dépenses mieux contrôlées
- A l'organisation du championnat de France Triplette Provençal et du championnat national des clubs Jeu Provençal qui nous permetts d'avoir des revenus autres que les licences.
- Eh bien sûr, grâce aux collectivités, qui nous soutiennent financièrement et matériellement que ça soit sur des compétitions soit sur le fonctionnement du comité.

L'avoir du Comité, à la fin de l'exercice comptable 2019 se décompose ainsi qu'il suit :

- Compte courant : Crédit Agricole	1 386.03€
- Compte courant : Crédit Mutuel	71 247.43 €
- Livret Bleu	42 124.09 €
- Excédent de l'exercice :	8 838.24 €
TOTAL	114 757.55 €

Je tiens à signaler que malgré cet excédent le comité sera rigoureux pour maintenir des finances positives.

En votre nom, je renouvelle mes remerciements à nos partenaires financiers et institutionnels :

Le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole, la Députation, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Mairie de Montauban, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, le C.D.O.S., et pour finir nos différents sponsors.

Pour en terminer avec cet exposé, je voudrai adresser mes remerciements, à ceux qui m'aident régulièrement tout le long de l'année.

Merci à vous également de m'avoir écouté avec autant d'attention.

La parole est donnée au vérificateur aux comptes :

Eric FALLIERES de Villemade,

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de la dernière assemblée générale, du CD82 de pétanque et jeu provençal, nous avons l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons menées en présence du trésorier du comité.

Nous avons eu à disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2019. Nous avons pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables. Nous avons également vérifié les soldes en banque au 30 novembre 2019. Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière du comité.

Qu'il soit permis de féliciter Alain GAZAGNES, le trésorier, pour le travail accompli et le remercier pour les bonne présentation des pièces, ce qui a facilité notre travail de vérification.

En conclusion, nous proposons de donner quitus au trésorier du comité 82.

Le compte rendu financier de l'année 2019, ne soulevant aucune question des congressistes, il est adopté à l'unanimité.

Remise des récompenses

53 diplômes FFPJP

RAULY Jean Pierre (l'USM), DEJARDIN Francis (St Maurice), BEDOS Noël (Marignan), RICHARD Céline (Meauzac), ABBA Robert, ALAUX Robert, CARTIER Gérard, DE LA FUENTES Hubert, GARRIGUES Jean Paul, KOMOSINSKY Daniel (Bressols), ROUCHY Christian, FICHEL Laurent GAYRAUD Nathalie, CARENOU Franck, CARENOU Patricia (Clos de Lauzun), OURMIERES Jérôme (Canals), MEURICE Michel (ASM), LINSTRISEUR René, SEVEGNES René (Mirabel), PALOMBA Nicole, PALOMBA Edgar (Montbartier), AUSSET Jean Claude, BELY Lucien, BLADANET Bernard, BRESSANGES Nicole, Me CABALLERO Josiane, CABALLERO Antoine, CAYMARIS Pascal, CAZE Michel, CERCIAT André, CORTES Eric, FOURES Michel, GASC Guy, GASC Jean-Jacques, MARMIESSE Eric, MARMIESSE Mathieu, MARMIESSE Damien, MIRC Jean Luc, PRATURLON Henri, SALAT Jean-Pierre, FACCIN Colette, FACCIN Henri, GIEMUS Daniel, JOUVE Jean Claude, MIRC Damien, SETCHAO Pao, SOULA Alain (St Martial), BEUCHER Joël (Villemade), MICHELETTO Jean Marie (Montbartier), THEMINES Jean Michel, LASCOUX Jean Noël (Albias)

Comptes rendus des commissions

COMMISSION COMPETITIONS

Par Franck CLEMENT, président de cette commission,

Bonjour à toutes et à tous, la commission compétition et moi-même, sommes heureux de vous présenter le compte rendu de la commission compétition masculine pour l'année 2019.

- BILAN SPORTIF

Coupe de France 2019/2020 - Coupe de l'Amitié 2019 :

54 équipes inscrites, soit une équipe de moins par rapport à l'année précédente.

La coupe de l'Amitié a vu s'inscrire 27 équipes perdantes du 1^o tour de la coupe de France. VAZERAC sort vainqueur de l'édition 2019 et a reçu son trophée.

A l'issue des trois tours départementaux de Coupe de France, les six équipes qualifiées pour le premier tour régional ont été, LABASTIDE DU TEMPLE, SAINT ANTONIN, GRISOLLES, CLOS DE LAUZUN MONTAUBAN, MONTPEZAT et MONTBARTIER.

A ce jour il reste 2 clubs en course :

- La Pétanque Montpezataise qui s'est imposé face à la Boule d'Or de Gaillac le 6 décembre
- Labastide du Temple qui rencontrera Lasbordes demain dimanche 15 décembre au boulodrome de Montauban.

Championnat départemental des clubs seniors 2019

Nous tenons à remercier les clubs qui se sont investis dans l'organisation de ces rencontres.

Pour 2020, nous réfléchissons pour le bon fonctionnement de chaque division.

Je tiens à rappeler que chaque club devra fournir une adresse mail valide et consultée dans chaque club afin que la communication entre le comité et les clubs soit efficace et réactive.

Au niveau résultat, les finales ont eu lieu le 17 novembre :

- 1^o division : champion départemental LAVIT 1 face à LABASTIDE du TEMPLE et accède au CRC2

- 2° division : champion départemental MONTBARTIER face à NEGREPELISSE, ces 2 clubs accèdent à la 1ère Division.
- 3° division : champion départemental LAVIT 2 face à CORBARIEU
- 4° division : champion départemental SAINT NICOLAS 1 face à MEAUZAC 1.
- 5° division : champion départemental MALAUSE face à EBC 4.

En CNC 3 l'équipe de la Pétanque Moissagaise se maintient.

En CRC1 l'équipe de MONTPEZAT accèdent au CNC 3, l'US MONTAUBAN est rétrogradée en CRC 2.

En CRC2 l'EBC accède au CRC1, le club de MONTBARTIER se maintient.

Championnat départemental des clubs vétérans 2019

Pour la 1ère saison ce championnat était composé de 3 Divisions.

- 1ère division : LOUBEJAC est champion départemental face à l'EBC 2, ils ont participé au Championnat régional.
- 2nde division : L'EBC 3 est champion départemental face au Clos de Lauzun.
- 3ème Division : MAS GRENIER s'impose face l'entente CAZES MONDENARD VAZERAC

Nous remercions les différents clubs qui ont reçu lors des phases éliminatoires ainsi que pour les phases finales.

Championnat départemental des clubs provençal 2019

Nous avons 38 équipes inscrites

En 1ère Division : Le champion départemental est l'équipe de LA MOISSAGAISE face à MONTBARTIER. Pour la petite Finale l'USM s'était imposé face au Clos de Lauzun.

Les 3 équipes étaient qualifiées pour le Championnat Régional Occitanie, l'US Montauban était Vice-Championne Régionale et qualifiée pour les phases finales Nationale à Montauban, pour l'année 2020 le CD82 aura 4 équipes.

En 2nde Division l'équipe de LABASTIDE DU TEMPLE 2 l'emporte sur celle de GARGANVILLAR.

Merci aux différents clubs qui ont organisé de main de maître ces phases finales.

Comme je le disais précédemment, nous apporterons des modifications pour certains championnats.

Les dates des inscriptions aux divers championnats vous seront communiquées très vite ainsi que celle pour la coupe de France et le calendrier en découlant. Le CDC Open a déjà été envoyé pour la projection 2020.

Pour terminer merci à tous les membres du comité merci à tous les arbitres, les bénévoles merci à vous tous dirigeants, joueurs pour votre implication dans le bon déroulement des diverses compétitions.

Toute l'équipe de la commission des compétitions et moi-même, vous souhaitons à vous et à vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année.

En vous remerciant de m'avoir écouté.

Aucune question de la salle.

COMMISSION FEMININE

Par Dany DEJARDIN, présidente de cette commission,

Bonjour à toutes et à tous,

Quelques petites informations sur la saison passée et la saison à venir.

Le Trophée Fémina :

En 2019, la première journée s'est déroulée au boulodrome de Montauban le 20 janvier. 110 équipes étaient présentes dont 44 du Tarn-et-Garonne.

Sur les 4 journées de ce Trophée, 517 équipes ont participé à cette compétition.

5 équipes ont représenté le département à la finale à Lécussan.

Il est regrettable que cette compétition qui avait vocation à promouvoir la pétanque au féminin a été abandonnée pour la saison 2020.

La Journée de la Femme du 10 mars :

Cette année 20 triplètes ont participé à cette journée, représentant 15 Clubs. Nous avons enregistré une légère baisse de participation, 2 triplètes de moins, que l'an dernier, mais 2 clubs de plus. Cela malgré que la joueuse non licenciée n'est plus obligatoire, mais toujours tolérée. La mise en place du nouveau programme le matin éveil musculaire, suivi d'une ou 2 parties de pétanque, d'un atelier créatif et l'après-midi 2 ou 3 parties, en temps limité, n'a pas remporté un vif succès, auprès de certaines joueuses.

Pour l'instant rien de prévu, pour 2020.

Le Championnat Départemental des Clubs :

273 joueuses ont participé à ce championnat, qui était composé de 45 équipes, représentant 34 clubs.

Les récompenses ont été remises, en fin de compétition, aux équipes suivantes :

1ère D : Champion : LAVIT 1 - accède au CRC

Vice-Champion : LAGUEPIE 1

2ème D : Champion : MOISSAGAISE

Vice-Champion : LABASTIDE ST PIERRE

3ème D : Champion : MEAUZAC

Vice-Champion : AS Dieupentale 2

4ème D : Champion : LABASTIDE DU TEMPLE 3

Vice-Champion : LAVIT 2

Le Championnat Régional des Clubs :

L'équipe de Montbartier 1 se maintient en CRC et l'équipe du Clos de Lauzun, redescend en 1^{ère} D, laissant la place à l'équipe de LAVIT 1.

Le challenge TM, J. M. BEUCHER :

Ce challenge a connu un réel succès, avec une participation de 343 triplètes, au total des 4 rencontres de qualifications (61 équipes de plus que l'an dernier).

20 équipes du T & G se sont qualifiées.

La finale a été remportée, par RICHARD Maëva du club de Meauzac, de BOULANGER Delson du club de Lourdes et de EVEN Jean du club de Montpezat. Félicitations à ces joueurs, pour leur belle performance.

Pour la saison 2020 sont prévus :

- Le championnat Départemental des Clubs

Pour la saison 2020, il a été prévu de faire des divisions de 2 groupes de 6 (la 1^{ère} division n'en comprenant qu'un)

De ce fait, les montées et les descentes, seront faites après les inscriptions, ainsi que les lieux des rencontres.

J1 / J2 : 1^{er} mars J3 : 15 mars J4 / J5 : 22 mars ½ et FINALE : 10 mai

- Challenge TM, J. M. BEUCHER :

J1 : 7 Novembre / J2 : 14 Novembre / J3 : 21 Novembre / J4 : 28 Novembre / Finale : 6 Décembre

Je remercie tous les Clubs qui ont participé aux activités proposées par la commission Féminine, ainsi que tous ceux qui m'ont aidé au cours de la saison.

Merci, de votre attention, je vous souhaite une bonne soirée, ainsi que de bonnes fêtes.

Aucune question des congressistes.

Remise des récompenses

8 médailles de bronze :

DUTUS Gérard (Bressols), PECHVERTY Gilbert (Mirabel), CLIMACO Jean Christophe, FERRANDO Franck (Montbartier), NAVARRO Michel (Montpezat), BOURDONCLE Georges (St Martial), MAGNANO Daniel, FALLIERES Eric (Villemade)

6 médailles d'argent

MERCADIER Daniel (Laguépie), COLMAGRO Christian (Montpezat), DARMAGNAC Philippe, DELRIEU Yves (St Martial), NEGRE Didier (Villemade), MIROUZE Hervé (Bouillac)

Compte rendu des commissions (suite)

COMMISSION DES JEUNES

Par Daniel MERCADIER, Président de la Commission,

Mesdames, messieurs,

Avant de retracer les nombreuses actions organisées en direction des jeunes en cette année 2019, qui a vu pas mal de nouveautés émerger, je voudrais remercier l'ensemble des intervenants qui souvent au détriment de leur vie personnelle ou familiale s'investissent semaines après semaine pour faire vivre nos écoles de pétanque.

Comme les années précédentes je voudrais aussi remercier Emmanuelle et Philippe DELRIEU qui m'épaulent à longueur d'année et qui sont de précieux collaborateurs.

ETATS DES EFFECTIFS : 2019 / 2018

Juniors	39	41	
Cadets	68	77	
Minimes	69	67	
Benjamin	22	43	
Total	198	228	- 13%

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Triplette à Saint Maurice - Dimanche 13 Mai

Comme d'habitude, pas un grain de sable dans les rouages, Francis DEJARDIN et son équipe nous ont offert un site parfaitement préparé et une organisation sans faille, le tout sous un soleil radieux, que demander de plus.

Les champions sont directement qualifiés pour le championnat de France à NEVERS

MINIMES :

CHAMPIONS : LABASTIDE DU TEMPLE

- Mathéo TREVISIAN-BLE - Kimsley LAFLEUR - Mathias KIFFER

FINALISTES : SAINT MAURICE

- Clara KERYUEL - Damien DURAND - Mathys COUDERC

CADETS :

CHAMPIONS : MONTPEZAT DE QUERCY

- Rocco BATTISTA - Jordan FABRE - Kilian PECILE

FINALISTES : ASM

- Erwan MARSOLLIER - Swann MARSOLLIER - Mathis VAUZELLES

JUNIORS :

CHAMPIONS :

- Dylan BRETON de SAINT LOUP
- Angelo CARPENTIER de SAINT LOUP

- Alexandre ZORZETTO de l'A S M
- FINALISTES : de MEAUZAC
- Maëva RICHARD - Chloé MARTIN - Samuel SAMARA

Doublette à Saint Loup – Dimanche 22 avril

C'est sur un site exceptionnel que c'est déroulé cette compétition, barrières, sono, podium et même des chaises en bout de jeu que demander de mieux. Pour une première les dirigeants de Saint Loup épaulés par monsieur le Maire peuvent être fiers de la copie rendue.

BENJAMINS :

CHAMPIONS : LABASTIDE DU TEMPLE

- Mathéo TREVISAN-BLE - Kinsley LAFLEUR

FINALISTES : MONTBARTIER

- Tchad LENESTOUR - Sheun LENESTOUR

MINIMES :

CHAMPIONS : LABASTIDE DU TEMPLE

- Pearle CHARDELIN - Hugo DANIEL-LAVAL

FINALISTES :

- Thierry DELMAS de MEAUZAC
- Baptiste LEMANCHEC de MONTPEZAT DE QUERCY

CADETS

CHAMPIONS : MONTPEZAT DE QUERCY

- Jordan FABRE - Rocco BATTISTA

FINALISTES :

- Miguel LIMBERGER de MONTBARTIER
- Dawson PASSAGA de l'EBC

JUNIORS

CHAMPIONS : MEAUZAC

- Maëva RICHARD – Chloé MARTIN

FINALISTES : SAINT LOUP

- Angelo CARPENTIER - Marlon BRESSON

CHAMPIONNAT REGIONAL OCCITANIE A VILLEFRANCHE DE ROUERGUE – 1^{er} ET 2^e JUIN

Pour ce premier championnat régional Occitanie il ne fait aucun doute que le choix de Villefranche de Rouergue s'est avéré judicieux, tant la ville avec son foirail couvert et les infrastructures attenantes possède un site exceptionnel pour ce type de compétition. Malheureusement nos jeunes n'ont pas très bien négocié ce voyage en Aveyron et seule

L'équipe cadet de l'ASM composée de (Mathis VAUZELLE, Erwann MARSOLLIER et Swann MARSOLLIER) a réussi à atteindre les 1/4 de finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE A NEVERS – 24/25 AOUT

MINIMES :

L'équipe de Labastide du Temple fini 2^o de groupe et accède au 16^o de finale.

Cette équipe est très jeune et sa performance est des plus encourageantes.

CADETS :

1^o de groupe avec 4 victoires et 1 défaite l'équipe de Montpezat s'est inclinée en 1/16^o de finale face au futur finaliste, ceci après 2 H 45 d'attente, pour 2020 la nouvelle formule « SWISS SYSTEM » partie au temps devrait palier à ce problème particulièrement désagréable.

JUNIORS :

Auteur d'un départ canon avec 2 victoires l'équipe de Saint Loup a rapidement perdu la cadence au fil des parties malgré tout, elle atteindra le 1/16 de la coupe de l'avenir.

Je tiens à souligner le comportement exemplaire de notre délégation durant ces 3 jours passés à Nevers.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS : 8 équipes engagées par catégorie

BENJAMINS/MINIMES : CHAMPIONS : MONTBARTIER FINALISTES : MONTPEZAT
CADETS/JUNIORS : CHAMPIONS : MEAUZAC FINALISTES : SAINT LOUP

CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS OCCITANIE : nouvelle formule

Phase de groupe à St Juéry LES 28 et 29 septembre

BENJAMINS/MINIMES :

Expérience difficile pour Montbartier l'équipe est très jeune pour soutenir la comparaison face à des adversaires plus âgés.

CADETS/JUNIORS :

Beau parcours de Meauzac qui finit premier de groupe et décroche son ticket pour jouer les ½ finales

½ ET FINALE A NIMES LE 12 OCTOBRE :

La marche était beaucoup trop haute pour les jeunes de MEAUZAC face aux catalans de PRADES, qui par ailleurs finiront leurs parcours avec un titre de vice - champion de France.

Ils perdront ensuite leur partie de classement contre les Lozériens de Marvejols et de ce fait ne seront pas appelé pour remplacer le finaliste L'Isle Jourdain forfait pour la finale du CNCJ à Montluçon.

CHALLENGE DES JEUNES

Initialement prévue pour faire jouer tous les jeunes qui ne participent pas au CDCJ, cette compétition qui se déroule en parallèle des journées de championnat n'a pas eu le succès escompté, c'est vraiment dommage elle permet à tous de jouer 3 parties, tout en découvrant la compétition

BENJAMINS

1° Kéline BRINGER ASM (22 points)

2° Loan ESCUDIER St Maurice (17 points)

3° Anaïs LE MANCHEC Montpezat (14 points)

MINIMES

1° Axel BRAJON ASM (25 points)

2° Yoan CHAMPIE EBC (23 points)

3° Lilian ROGEREAU ASM (20 points)

Ex-aequo avec Florian CASSAGNES ASM (20 points)

CADETS

1° Colyne OMASSI St Maurice (26 points)

2° Sullivan HERNANDEZ EBC (6 points)

Ex-aequo Mathieu GUIDI EBC (6 points)

COUPE DE NOËL DIMANCHE 24 NOVEMBRE

C'est la fête des écoles de pétanque, 65 joueurs accompagnés d'un adulte ou un junior ont participé à cette journée conviviale où trophées et bon cadeaux offerts par le comité viennent récompenser les participants. C'est également l'occasion pour remettre les récompenses des CDC et du challenge des jeunes.

SELECTION DEPARTEMENTALE ET DE TERRITOIRE

Seulement 9 jeunes lors de la journée départementale le samedi 30 avril.

4 seront retenus pour participer au stage de territoire Midi Pyrénées à Montauban les 21 et 22 septembre qui regroupera aussi les jeunes filles.

Seront retenus pour le stage régional :

Chez les garçons :

Alexis BURFIN A S M, Kilian PECILE Montpezat de Quercy, Jérémy LELOIR de Saint Loup

Chez les filles :

Ines SANTMANN St Etienne de Tulmont, Maëva RICHARD Meauzac

SELECTION REGIONALE OCCITANIE A MONTAUBAN LE 19 /20 OCTOBRE

Ce stage a regroupé 11 jeunes filles et 18 garçons venus de toute l'Occitanie, seule Maëva RICHARD en catégorie jeune féminine sera retenue et convoquée par la DTN pour le premier rassemblement national à NIMES

TÊTE A TÊTE ET TIR DE PRECISION

Dans les tiroirs de la commission depuis pas mal de temps, c'était une première et nous avons assisté à deux très belles compétitions, notamment chez les cadets où le niveau s'est avéré excellent. De multiples enseignements en seront tirés, notamment le fait que nous devons organiser sur deux journées distinctes. Petite déception, l'absence de plusieurs écoles de pétanque, devant l'enthousiasme des jeunes et des éducateurs à l'issue de la journée, nous pouvons affirmer que les absents ne peuvent nourrir que des regrets, mais il est certain que pour 2020 le succès sera au rendez-vous, puisque la fédération vient de mettre en place le championnat de France de tir de précision cadets et juniors, féminin et masculin.

Résultats

TETE A TETE ET TIR DE PRECISION

BENJAMIN

VAINQUEUR : Ethan STEINBACH de Montpezat de Quercy

FINALISTE : Damien DURAND de St Maurice

MINIMES

VAINQUEUR : Baptiste LE MANCHEC de Montpezat de Quercy

FINALISTE : Mathys COUDERC de St Maurice

CADETS

TETE A TETE

VAINQUEUR : Rocco BATTISTA de Montpezat de Quercy

FINALISTE : Marlon BRESSON de Saint Loup

TIR DE PRECISION

VAINQUEUR : Jérémy LELOIR de St Loup

FINALISTE : Rocco BATTISTA de Montpezat de Quercy

JUNIORS

TETE A TETE

VAINQUEUR : Dylan BRETON de St Loup

FINALISTE : Angelo CARPENTIER de St Loup

TIR DE PRECISION

VAINQUEUR : Angelo CARPENTIER de St Loup

FINALISTE : Dylan CARPENTIER de St Loup

PLATEAUX EDUCATIF A MONTAUBAN LE MERCREDI 6 MARS

Organisée pour la deuxième année consécutive cette journée ouverte à tous les jeunes licenciés du comité a connu un vif succès. 42 jeunes y ont participé encadré par 8 éducateurs qui par leur implication ont largement contribué à la réussite de cette journée, surtout consacrée au perfectionnement avec divers exercices de point et de tir et de tactiques de jeu.

GRAND PRIX INTERNATIONAL DES SELECTIONS JEUNES DE CATALOGNE 6 ET 7 JUILLET A BARCELONE

Rendez-vous incontournable pour bon nombres de nations, cette compétition où nous devons mesurer la chance d'être invités, permet à nos jeunes de se frotter à des équipes issues de sélections régionales espagnoles ou internationales.

Afin de préparer au mieux cette échéance notre équipe composée exclusivement de cadets : Alexis BURFIN de l'A S M, Jérémy LELOIR de St Loup et Kilian PECILE de Montpezat, à participer au régional jeune de Lécussan le dimanche 23 juin avec à la clé un honorable ¼ de finale.

En ce qui concerne Barcelone les choses ne pouvait plus mal commencer avec une défaite face aux espagnols de VALENCE, après un léger recadrage et remis un tant soit peu de méthode, la suite s'est avérée beaucoup plus brillante, battant successivement les champions d'Espagne, l'équipe féminine de

Monaco et la sélection nationale Belge. Nos jeunes finiront premier du groupe D et s'inclineront en quart de finale contre l'équipe de Catalogne.

Cette épreuve est un véritable marathon, disputée sous un soleil de plomb et les organismes sont mis à rude épreuve. Notre équipe était une des plus jeunes du plateau, de ce fait nous ne pouvons qu'être satisfaits de ce résultat très encourageant pour les années futures.

TROPHEES DES VILLES – VALENCE D'AGEN LE MERCREDI 6 NOVEMBRE

C'est avec pour cadre le magnifique bouledrome de Valence D'Agen, que 31 jeunes du comité ont pu partager un moment avec les deux champions que sont Christophe SARRIO et J.M. PUCCHINILLI ; Tous ont eu le bonheur de jouer plusieurs mènes avec eux et de repartir avec une photo dédiée, nul doute que c'est après midi restera gravée dans les mémoires de nos jeunes pétanqueurs. Je tiens à remercier personnellement tous les éducateurs qui non seulement ont amené leurs jeunes, mais par leur participation à la gestion des divers ateliers proposés ont contribué à la réussite de cet après-midi dédié aux écoles de pétanque.

FORMATION TRONC COMMUN INITIATEUR le 2 mars et examen le 4 mai à MONTAUBAN

Suite à la réforme annoncée l'année passée cette formation est désormais sanctionné par un examen qui se résume à une mise en situation sur le terrain, donc rien de très effrayant comme certains pouvaient le craindre

- David SAMTMANN
- Jean-Michel DUCAS
- Yannick PECHVERTY
- Enzo TARROUX

Ont validé cette formation

- Raphaël JASO
- Aline JASO

FORMATION BF1 A MONTAUBAN

10 candidats et 6 éducateurs BF 1 en recyclage ont suivi cette formation qui s'est déroulée sur 2 journées, sous la responsabilité de l'équipe technique régionale.

Pour notre comité Régine CABROL de Labastide St Pierre après avoir satisfait aux épreuves théoriques et de mise en situation sur le terrain décrochera brillamment son diplôme d'éducatrice fédérale 1° degré, qui par ailleurs sera un important complément de formation pour cette professionnelle qui intervient régulièrement dans plusieurs écoles montalbanaises.

Comme vous pouvez le constater les activités proposées sont nombreuses et innovantes et pourtant notre effectif jeune baisse inexorablement tous les ans, nous sommes passés sous la barre des 200 licences jeunes, c'est très inquiétant pour l'avenir de notre discipline.

Alors, que se passe-t-il, d'où vient le mal ?

Certes il est évident que nous vivons dans une société de plus en plus individualiste et qu'il y a une crise du bénévolat d'ailleurs la plupart des nôtres ne sont plus très jeunes. Mais regardons tous ensemble, la réalité en face.

Nous pouvons mettre en place des interventions dans les écoles, les lycées, les centres de loisir, être présents sur toutes les journées dédiées à l'ensemble des disciplines sportives, nous pouvons, pourquoi pas, activer une cellule de recrutement départementale, si derrière toutes ces actions entreprises pour attirer les jeunes, il n'y a pas à proximité des clubs intéressés et suffisamment structurés pour les accueillir, aucune évolution ne sera possible. Le club est la base de tout et tout part par de là.

Par ailleurs nous souffrons d'un manque d'encadrants : initiateurs, éducateurs, dernièrement deux sociétés ont tiré la sonnette d'alarme, ils ont beaucoup de jeunes mais pas suffisamment de volontaires pour faire fonctionner correctement leurs écoles de pétanque et sont confrontés à ce problème d'envergure nationale.

Devant la baisse de leurs effectifs, la plupart des fédérations sportives ont mis en place des mesures, certes parfois contraignantes, mais qui dans le temps se sont avérées déterminantes. Il est grand temps que

notre fédération s'impose une sérieuse réflexion à ce sujet, le seul fait de former des éducateurs compétents ne suffira pas.

Quoi qu'il en soit, il est urgent de prendre conscience de ces problèmes majeurs avant qu'il ne soit trop tard si l'on veut préserver l'avenir du sport pétanque, sans la volonté de vous tous, sans votre engagement auprès des jeunes, rien ne sera malheureusement possible.

Mesdames, Messieurs je vous remercie de votre attention.

Aucune question de la salle.

Remise de récompense

1 médaille d'or

Gérard TARTAGLIA (Albias)

Comptes rendus des commissions (suite)

COMMISSION D'ARBITRAGE

Par Roger LEVACHER, Président de la Commission d'arbitrage

Après cette troisième année de présidence de la commission d'arbitrage, je tiens à remercier tous les Présidents, arbitres et joueurs, ainsi que toutes les personnes qui ont pu à un moment où à un autre m'apporter une aide ou un conseil dans ma démarche pour faire fonctionner cette commission et je n'oublie pas, naturellement les membres de la commission d'arbitrage ainsi que tous les membres du comité.

L'année dernière, Je vous avais fait part de mon incompréhension concernant les problèmes récurrents que nous rencontrions, nous les arbitres, à savoir le respect des tenues des joueurs. Je tiens, d'ailleurs à vous remercier de votre intervention, car ce problème, sans être résolu, s'est nettement amélioré et pour continuer dans ce sens, nous avons inséré dans le calendrier, donné à chaque licencié, le tableau officiel récapitulatif des tenues autorisées ou non.

Malgré tout, nous vous demandons de bien continuer à les afficher et à informer vos joueurs des obligations de tenue selon les différentes compétitions, car n'oublions pas que ce sont Vous, Mesdames et Messieurs les Présidents qui inscrivez vos joueurs pour les championnats départementaux et les championnats des clubs, et vous aussi qui leur fournissez les tenues.

Je souhaitais aussi attirer votre attention sur l'importance de votre position de Président lorsque vous organisez vos concours, nous avons, nous les arbitres, besoin absolument de votre soutien pour motiver les joueurs à respecter le règlement, nous ne sommes pas des « flics » mais au contraire nous sommes là pour faire en sorte que les parties se déroulent dans le respect du règlement, des joueurs et de notre sport merci d'avance pour votre assistance.

Faisons le point des 1 euro supplémentaire demandé pour les engagements ; souvenez-vous de ce que nous avons dit l'année dernière lors de la présentation de ces frais annexes, 3 objectifs étaient concernés :

1°- organiser des formations pour les arbitres.

2°- mettre le nombre nécessaire d'arbitre sur chaque compétition.

3°- décharger au maximum les clubs organisateurs des indemnités d'arbitrage.

Les 279 compétitions (concours, qualifications, championnat départemental des clubs) de l'année 2019 ont nécessités 419 arbitres. Les appréciations envers l'arbitrage qui nous sont remontées semblent indiquer une amélioration sensible de la qualité de l'arbitrage et nous conforte sur le fait que nous sommes sur la bonne voie.

En effet, grâce aux 3 formations plus le fait que nous avons augmenté le nombre d'arbitre sur une compétition, il est normal que l'arbitrage soit meilleur, même s'il reste beaucoup à faire, ne serait-ce que sur le fait que les arbitres doivent arbitrer tous de la même manière.

Afin d'améliorer ces situations, il a été prévu de nouveau cette année 3 journées de formation pour l'année 2020 au boulodrome du marché gare, Je rappelle que ces formations sont impératives et obligatoires, cela figure d'ailleurs dans le « CODE DE L'ARBITRAGE entériné par le Comité Directeur de la FFPJP, réunion du 21 et 22 avril 2018, concernant les obligations de l'arbitre. Les absences seront étudiées au cas par cas par la commission.

Comme cette année, c'est la commission d'arbitrage du C.D.82 qui nommera les arbitres pour tous les concours officiels figurant dans le calendrier. C'est-à-dire que, la commission respectera dans la mesure du possible vos souhaits de l'arbitre que vous avez mentionné dans vos demandes de concours et rajoutera, si besoin un ou plusieurs arbitres ; dans le cas où vous n'avez rien mentionné, l'arbitre sera désigné par la commission. Nous désignerons aussi les arbitres pour toutes les phases qualificatives. Naturellement, en nous basant sur la moyenne des équipes présentes sur les concours de 2019, nous pourrons affecter et ce, pour toutes les compétitions, le nombre d'arbitres nécessaire pour que l'arbitrage soit efficace.

Concernant les examens du début de l'année 2019, 3 candidats ont passé l'examen de ligue, 2 l'ont réussi : Messieurs Baly Jean-Claude et Daynes Jean-Pierre.

4 candidats ont passé l'examen départemental et j'ai le plaisir de vous annoncer que les 4 l'ont réussi, il s'agit de :

Mademoiselle Ladrat Aurélie, Messieurs Michelot Laurent, Saint-Martin Olivier et Cristante Frédéric, bravo à eux.

Pour l'instant, il y a 3 candidats pour l'examen arbitre départemental et 2 candidats pour l'examen d'arbitre de ligue pour 2020, qui auront lieu le 19 janvier prochain, bonne chance à tous.

Je vous remercie de votre écoute et reste à votre disposition pour toutes questions éventuelles.

Questions :

Varen, Mr Fayret : concernant la tenue des joueurs, les arbitres sont-ils compétents pour apprécier la conformité de toute la tenue ou bien seulement sur les chaussures ?

Réponse : C'est le jury qui est compétent pour apprécier la conformité de la tenue des participants et sanctionner si besoin, mais c'est l'arbitre qui est présent sur les terrains qui doit signaler tout manquement au règlement. Il est rappelé que l'arbitre doit faire partie du jury.

St Martial, Mr Darmagnac :

- relève donc que l'arbitre est compétent pour signaler un manquement au jury mais que si le jury décide que la tenue est conforme, sa décision est souveraine.

Réponse : c'est le cas effectivement. Mais une nuance est à apporter, si l'arbitre constate des erreurs de décision prises par le jury il doit le signaler au comité qui pourra prendre ses dispositions.

- Qu'en est-il de la décision fédérale concernant le port du pantalon identique ?

Réponse : des précisions seront apportées après le congrès fédéral de janvier.

L'obligation d'avoir un arbitre par club de 50 licenciés est-il une réalité ?

Réponse : pour notre département, il n'y a qu'une dizaine de clubs concernés par cette obligation, et il ne s'agit pas « d'avoir » un arbitre, mais de « présenter » un candidat à l'examen d'arbitrage, ce qui n'est pas exactement la même chose. Une tolérance sera appliquée pour 2020, mais pour 2021 ce principe devra être appliqué.

Elan Player's Caussadais, Mr Hébrard : lors d'une journée de CDC open, un arbitre lui a posé la question si une équipe pouvait jouer en tenue non identique

Réponse : ce genre d'incident doit être rapporté à la commission arbitrage, ce n'est pas pour « fliquer » les arbitres mais simplement pour permettre un léger recadrage de mise en conformité avec les textes fédéraux.

EBC, Mr Lestage : il serait utile de préciser au compte rendu du congrès que le jury est seul compétent au niveau de la validation des participants, ainsi les sociétés seraient toutes au courant.

Réponse : ce sera fait.

Budget prévisionnel

Je vais maintenant vous présenter le budget prévisionnel 2020.

Ce budget s'élève à 500 000 €

Il inclut le Championnat de France Doublette Mixte avec la chaîne L'Equipe

Vote de ce budget : 1 club s'abstient (St Martial).

Le budget prévisionnel 2020 est adopté à la majorité.

Vœux des sociétés

Vous allez maintenant prendre connaissance des différents courriers que nous avons reçus et les réponses qu'ils appellent.

Grisolles et ASDP.

- gratuité de l'arbitrage des CDC

Réponse : ce n'est pas envisageable à cause du budget que cela représente, par contre le comité continuera de payer les arbitres pour les phases finales de ces compétitions. L'incitation à passer l'examen à partir de 2021, devrait faciliter l'organisation des clubs.

Caylus.

- demande à recevoir le compte rendu plus rapidement.

Réponse : ce sera fait dès cette année.

- il n'y a toujours pas d'emplacement prévu pour mettre le cachet des clubs sur les bordereaux de renouvellement de licences.

Réponse : ce problème avait déjà été remonté à la FFPJP l'an passé, nous réitéreront cette demande pour 2021

Moissagaise.

- possibilité d'organiser des concours 55 ans et + le vendredi.

Réponse : ce n'a pas été validé pour 2020, il faudra redemander pour 2021.

Montbartier :

- Demande une réflexion sur la possibilité de n'avoir que des concours homogènes de janvier à juin (vœux également émis par St Martial).

Réponse : le comité ne peut pas obliger les sociétés à ne faire que des concours homogènes, il faudrait que ce soit voté en assemblée générale, ce serait revenir 15 ans en arrière avant la mise en place du championnat départemental des clubs. Par contre les clubs peuvent choisir de faire leurs concours homogènes il faut simplement le préciser sur le calendrier.

Complément de réponse par le club de St Martial : leurs concours sont prévus homogènes avec tenue identique obligatoire pour la saison 2020, cette société sera ravie de nous faire un retour d'expérience lors du prochain congrès.

- Pourquoi n'existe-t-il pas de championnat de France doublette ou tête à tête vétérans ?

Réponse : il existe déjà de nombreuses compétitions sur l'année ; mais pourquoi pas à voir avec la FFPJP

Montpezat :

- demande un réajustement des frais de participation du comité pour les équipes qualifiées aux championnats régionaux (qui sont de plus en plus loin à cause du regroupement avec Languedoc Roussillon pour former l'Occitanie).

Réponse : à voir au cas par cas en fonction des lieux des compétitions. Mais ces frais ne seront pas alignés sur les frais remboursés pour les championnats de France.

Mas Grenier :

- au sujet des frais annexes pour l'arbitrage votés pour 2019, pourquoi n'y a-t-il pas d'homogénéisation au niveau national ?

Réponse : cette augmentation a été proposée et votée dans le cadre d'un projet (formation...), les comités ne peuvent pas le mettre en place sans projet. Pour 2019 nous étions le seul département en France à avoir mis en place cette nouveauté, mais nous avons été contactés par plusieurs comités cette année qui étaient intéressés par la démarche. La FFPJP a augmenté quant à elle la participation pour les nationaux de 2 € en 2019, par contre cette proposition a été rejetée par les présidents des régions pour une application sur les concours régionaux.

Puylagarde : ce club est limitrophe avec les départements du Lot et de l'Aveyron qui n'appliquent pas cette majoration, c'est donc le club qui paie pour les joueurs pour que ce soit équitable pour tous les participants. Le comité rappelle que cette décision n'est pas conforme à celle prise (à la majorité) lors du congrès départemental de 2018.

St Martial :

- demande un point financier sur ces 1 € de frais annexes.

Réponse : le bilan figure au compte rendu financier 2019 qui vous a été remis à votre arrivée. Ce poste et en déficit pour 2019. Afin d'être étudiés plus en détail par les sociétés les comptes rendus financiers seront envoyés aux clubs avant le congrès 2020.

- Demande à ce que les frais engagés par le comité pour la remise en état des terrains du cours Foucault pour les championnats de France organisés sur ce site profitent également aux joueurs du département

Réponse : Si les terrains étaient remis en état en début de saison, il faudrait recommencer pour les championnats de France compte tenu du nombre important de manifestations qui y ont lieu.

- Propose des tenues homogènes pour des concours homogènes

Réponse : félicitations à St Martial qui demande aux participants à ses concours d'avoir une tenue homogène, mais le comité ne peut pas obliger les clubs à en faire de même.

Les Barthes :

- demande l'arrêt des secteurs.

Réponse : ce n'est pas d'actualité car la participation dans toutes les qualifications a augmentée depuis la mise en place des secteurs. Cependant, les joueurs peuvent muter s'ils le désirent, les règles ayant été assouplies récemment.

- Demande la suppression des 1 € de frais annexes.

Réponse : pas d'actualité.

- Demande des sanctions financières associées aux cartons

Réponse : c'est une proposition intéressante, mais le règlement de pétanque et de jeu provençal ne le prévoit pas. De plus il y a une hiérarchisation des fautes pour l'attribution des cartons, il y a des fautes de comportement et des fautes de règlement, l'attribution pour les premières ont été nettement durcies.

- Demande un respect des tenues homogènes obligatoires pour les compétitions 2020, les nouveaux clubs ont fait l'effort, les autres clubs devraient en prendre exemple.

Réponse : c'était déjà le cas en 2019, cela perdure en 2020.

Vazerac :

- demande une tolérance au niveau des tenues, en cause les changements de collections au niveau des équipementiers.

Réponse : le comité s'en tiendra à une application stricte du règlement fédéral au niveau des tenues.

Courrier de Mr Canesin, licencié à l'ASDP :

Canesin Alain
ASDP
06 63 00 31 47

À

Monsieur le Président
ASDP
82700 Dieupentale

Congrès départemental de pétanque et jeu provençal

Je souhaite que soient présentées au Comité Départemental de Pétanque ces quelques réflexions qui j'ose espérer plus égalitaires et constructives que polémistes.

Le règlement et son respect ne doivent pas s'adresser qu'aux joueurs mais aussi au Comité, aux présidents et aux arbitres.

La tenue pour les joueurs haut, bas obligatoires, Jeans interdits (peut on interdire une marque ?) ; à quand les chaussures adidas à 120 e ?
Alors pourquoi les sélectionnés au championnat ne portent ils pas les couleurs de notre département contrairement aux autres ?

Le corps arbitral pour quelques uns ont fait des progrès ; mais Mesdames, Messieurs les arbitres vous n'êtes pas des gendarmes ne vous focalisez pas sur un joueur toute une partie. Le nombre d'arbitres désigné pour un concours n'est pas toujours respecté. Les avertissements verbaux sont amicaux aujourd'hui, mais comme dans tous sports les clubs seront amenés à payer des amendes sous peu.
Nous pouvons regretter que les points gagnés aux concours ne soient pas tous enregistrés quand on sait que, nombreux sont les clubs qui les paient.

Mesdames et Messieurs les présidents les joueurs vous soulagent financièrement des contributions arbitrales qu'ils paient encore à ce jour au Comité (on attend le bilan)
Pour les concours officiels suivez le règlement en traçant les terrains dans la règle (à savoir plâtre ou chaux interdits)
Augmentez les dotations des concours (minimum 220^e plus engagements) et étudions Les prix à distribuer en les répartissant en fonction du nombre d'engagés. Ce qui permettra de payer le verre de l'amitié aux adverses et augmentera votre bénéfice qui hélas aujourd'hui est dans la plupart des cas l'essentiel.

Je reste à votre disposition

Amitiés sportives

Le règlement et son respect : Réponse : Problème d'interprétation de la question.

Tenue : Réponse : les qualifiés pour les championnats régionaux portent la tenue de leur club et un écusson du département.

Corps arbitral : Réponse : un seul manquement a été constaté pour l'arbitrage du CDC Open cette année et le responsable des arbitres y a pallié dès qu'il a eu l'information.

Points non enregistrés : le comité 82 n'est responsable des points que pour les concours ayant eu lieu dans le 82, moins de 5 concours sont concernés pour cette année, il peut s'agir d'un problème informatique sur le fichier envoyé, d'un manquement de la part de la société organisatrice, ou même encore d'une mauvaise manipulation. Pour les concours ayant lieu dans un autre département, il faut s'adresser au département concerné.

Terrains non conformes : Réponse : le comité est vigilant pour les compétitions qu'il organise. La commission technique sera elle aussi vigilante pour l'organisation des qualifications.

Dotation des concours : Réponse : les clubs sont libres de mettre la dotation qu'ils souhaitent.

Cazes Mondenard :

- demande au « corbeau » qui envoie les lettres anonymes de se faire connaître aujourd'hui s'il est courageux.

Réponse : la présidente demande si les clubs ont reçu un courrier explicatif, car c'est ce dont le comité était menacé.

L'assemblée répond unanimement qu'elle n'a rien reçu.

Questions diverses

EBC, Mr Lestage ; et Caylus Mr Thevenet : demandent quel tableau est à jour concernant les tenues autorisées ou non

Réponse : diverses versions circulent, des précisions définitives seront demandées lors du congrès national.

St Martial, Mr Darmagnac :

- remercie la commission compétition de n'avoir mis qu'une rencontre de CDC JP en début de saison.
- De son point de vue, les lettres anonymes et les potins « radio Cours Foucault » vont bon train à cause du manque de communication du comité. Les comptes rendus des commissions et du comité directeur devaient tous être publiés sur le site, Mme Lagarde s'y était engagée lors du Congrès de Montbartier, mais ce n'est toujours pas fait ou incomplet. Selon lui, c'est ce manque d'information qui encourage la suspicion.

Réponse : le comité s'améliore lentement, il essaiera de faire mieux en 2020. Certains contenus de réunion n'ont pas vocation à être publiés sur le site, mais les dates et ordres du jour pourront, par contre, être publiés.

ASM, Mr Esteller :

- S'interroge sur la convention de mise à disposition entre l'ASM et le comité départemental, est-elle consultable ?

Réponse : une convention a effectivement été passée entre le président de l'ASM et le comité pour l'ouverture des buvettes les après-midi au boulodrome. La convention entre la Mairie et le comité est consultable au service des sports de la Mairie de Montauban.

- Demande s'il est possible d'installer des bancs ou des chaises au boulodrome du Marché Gare, Qu'en est-il de la réparation du portail ?

Réponse : la demande de dotation de bancs et en cours avec la municipalité, pour ce qui est du portail, c'est en cours également.

Montpezat, Mr Colmagro : demande des précisions sur le tir de précision vétéran

Réponse : il n'existe pas de championnat de tir de précision vétéran, ils doivent participer à la qualification masculine ou féminine, le formulaire d'inscription a été libellé ainsi pour permettre au comité de convoquer les vétérans en semaine afin de désengorger le week end.

ASDP, Mr Rieutord : demande la vérification d'un changement de date pour un de ses concours 2020.

Réponse : la date a bien été modifiée.

Intervention des personnalités présentes

CDOS, Joël DESSAINT.

Il excuse le Président, Mr Bardet, et remercie le comité pour cette invitation. Il a apprécié ce congrès dynamique et particulièrement l'introduction de Mme La Présidente qui lui rappelle son mandat au comité. Il souligne des rapports de commissions riches en informations, de belles organisations ont eu lieu en 2019. Il en profite pour réaffirmer son soutien et son amitié à Laurent Rougier.

La nouvelle gouvernance du sport fait que les choses ont changé de manière radicale pour le CNDS, les crédits d'état ne sont plus décidés au niveau local. Les crédits sont en augmentation pour préparer les JO 2024, mais la part de la pratique sportive est en baisse. Les projets de CNDS sont maintenant validés via les fédérations correspondantes.

Président d'honneur, Alain GARCES.

46^{ème} congrès, il fait partie des anciens de la pétanque. Il se remémore ses 32 ans passés au sein du comité qu'il considère un peu comme son bébé, il se sent touché par ces courriers anonymes. Gérer un comité n'est pas une mince affaire, il se rappelle avoir embauché son premier employé en 1993 ! il y a toujours plus de travail, plus de commissions donc un deuxième emploi est justifié. Quand il a cherché un remplaçant pour la présidence, les tâches à accomplir étant si vastes, ce n'a pas été une mince affaire. Il souhaite tous ses vœux de santé et de bonheur pour 2020, de belles compétitions et qualifications. A l'année prochaine, et comme le dit le dicton, si on n'est pas plus, qu'on soit au moins autant !

OMEPS, Bernard Bouton.

La décentralisation de ce congrès lui permet de découvrir et redécouvrir les communes du Tarn-et-Garonne. Ce sont les licenciés et les clubs qui font que cette discipline est belle, bravo à eux. La ville de Montauban se félicite de toutes les organisations qu'à mis en place ce comité en 2019. Il souhaite à tous les congressistes de bonnes fêtes de fin d'année.

Je déclare clos ce 69^{ème} Congrès Départemental.

En ce qui concerne le 70^{ème} congrès départemental, qui je rappelle sera électif se déroulera à La Ville Dieu du Temple le samedi 24 octobre.

A bientôt Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, les membres du Comité vous attendent pour vous offrir le verre de l'amitié.

Merci pour votre attention à tous.